

Autorisation requise pour la baignade– 17 ans et moins

En vue de la baignade de votre enfant, voici les consignes et critères importants à respecter :

Tous les enfants de 10 ans et moins doivent **obligatoirement** porter une veste de flottaison individuelle (VFI), qu'il ait ou non des compétences en natation. qu'ils aient ou non des compétences en natation. Celle-ci sera fournie par l'installation et ne peut pas être substituée par toute autre aide à la nage (ballon dorsal, ceinture de bain, flotteurs de type « swim-aids », etc.).

Sachez que peu importe l'âge de l'enfant, le sauveteur peut en tout temps lui exiger de porter une VFI s'il considère que sa sécurité ou celle du groupe est compromise.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Cochez la case qui correspond à la situation de votre enfant et retournez cette section au responsable de l'activité :

- Je refuse que mon enfant participe à l'activité de baignade à la plage.
- Mon enfant est âgé de 10 ans et moins, il portera une veste de flottaison individuelle.
- Mon enfant à 11 ans et plus et doit porter une veste de flottaison individuelle
- Mon enfant à 11 ans et plus et maîtrise les critères ci-dessous :

- remonter aisément à la surface après une entrée à l'eau désorienté;
- nager sur place pendant 1 minute, sans aide;
- nager 25m sans arrêt et sans aide

S'il est en mesure de faire ces 3 critères, je considère qu'il est en mesure de nager sans veste de flottaison individuelle.

Nom de l'enfant :

Signature du tuteur :

Consignes à transmettre aux participants- Préparation à la baignade

Pour participer à l'activité de baignade à la plage , n'oublie pas :

- Maillot de bain de couleur vive
- Sandales
- Serviette
- Sac de plastique
- Crème solaire
- Bouteille d'eau

Règlements à respecter à la plage :

- Port du maillot de bain obligatoire;
- Le port des sous-vêtements est interdit dans l'eau.
- De se baigner avec une blessure, plaie ouverte, une infection quelconque, ou une selle liquide (diarrhée) ;
- De caler, de se tirer, ou de monter sur les épaules d'un baigneur ;
- De retenir son souffle (hyperventilation volontaire);
- D'utiliser le matériel de plongée sous-marine (masque, palmes et tuba);
- D'apporter des contenants de verre;
- Manger ou mâcher de la gomme dans l'eau;
- Nourrir les animaux

Veste de flottaison individuelle (VFI)

En vue de la baignade de votre enfant, voici les consignes et critères importants à respecter :

Tous les enfants de 10 ans et moins doivent **obligatoirement** porter une veste de flottaison individuelle (VFI), qu'il ait ou non des compétences en natation. Celle-ci sera fournie par l'installation et ne peut être substitué par tout autre aide à la nage (ballon dorsal, ceinture de bain, flotteurs de type « swim-aids », etc.).

Sachez que peu importe l'âge de l'enfant, le sauveteur peut en tout temps lui exiger de porter une VFI s'il considère que sa sécurité ou celle du groupe est compromise.

Il est obligatoire de compléter et retourner le formulaire : Autorisation requise à la baignade, sans quoi il ne pourra pas se baigner!

Nous vous remercions de votre collaboration.

Bonne baignade!